

Les Burundais élisent leurs conseillers municipaux après deux reports

RFI, 24 mai 2010 Le scrutin a démarré à l'heure, à 06h00 (04H00 TU) et les Burundais votaient en nombre pour élire leurs conseillers municipaux ce lundi 24 mai après deux reports la semaine dernière, en raison de problèmes logistiques. Toutes les questions techniques ont été réglées a assuré hier soir le président de la Commission électorale Le Burundi entame par la désignation de 200 conseillers communaux, un marathon électoral qui durera jusqu'à la fin de l'année, avec une présidentielle le 28 juin et des législatives le 23 juillet.

Cette fois, le président de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) se dit confiant : « Nous avons acheminé dans tous les coins du pays les bulletins de vote manquants et l'opération de distribution des cartes d'identité est terminée. Nous allons conduire ce processus électoral à bon port », a martelé Pierre Claver Ndayicariye. En réalité, Ceni met en jeu non seulement sa crédibilité, mais également la paix et la stabilité de ce pays qui sort de treize ans de guerre civile et « n'a pas le droit à l'erreur car tout le monde a les yeux braqués sur elle », prévient un diplomate à Bujumbura. La raison en est que ce scrutin, le premier d'une longue série, est considéré comme un texte fondateur avant la présidentielle de juin et les législatives prévues un mois plus tard. Mais personne ne s'est trompé, ce sont les candidats à la présidentielle en personne qui ont animé toute la campagne des communales. Enfin, le choix des 3 millions 500 mille électeurs burundais va commencer à redessiner la nouvelle carte politique de ce pays. Les 200 conseillers communaux élus vont élire à leur tour les administrateurs communaux (équivalents des maires), mais surtout les sénateurs chargés de veiller aux équilibres ethniques notamment.